

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



MAIRIE DE BROUILLA

☎ : 04.68.95.33.11

📠 : 04.68.95.33.10

email : mairiebrouillarange.fr

Monsieur le Maire de Brouilla

à
Monsieur le Président du
Comité Technique Paritaire
CDG 66
6 rue de l'Ange
66000 PERPIGNAN

Brouilla, le 22/01/2019

Objet : augmentation du temps de travail
Saisine du CT

Monsieur le Président,

Vu les besoins dans le service de Police Municipale,
vu la demande de l'agent actuellement en poste et titularisé au 1^{er} janvier 2019
Nous souhaiterions augmenter ce poste (temps de travail) et parallèlement supprimer le poste
qui aura subi la modification.

Je sollicite donc l'avis du Comité Technique quant à cette modification pour le poste suivant :

- **Création de 1 poste /Gardien Brigadier TNC 30/35^{ème}**
- **Suppression de 1 poste /Gardien Brigadier TNC 20/35^{ème}**

Prévision de la mise en place au 07/02/2019

Vous remerciant par avance de votre accord quant à ces augmentation et suppression de
postes et restant à votre disposition pour tout complément d'informations, recevez,
Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire DE BROUILLA
Pierre TAUBER

Mairie de Brouilla – 1 rue du 14 Juillet 66620 BROUILLA – Tél 04.68.95.33.11. Fax 04.68.95.33.10
e.mail : mairie.de.brouilla@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert au public du Lundi au Vendredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h.